

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 18 (1938)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Chiffres, faits et nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

## Balances commerciales française et suisse pour l'année 1937

Le commerce extérieur des deux pays, surtout celui de la France, a été placé, en 1937, sous le signe de la dévaluation. On constate dans les deux balances une aggravation du déficit, ainsi qu'une augmentation du volume total des échanges, surtout en valeur.

En Suisse, la valeur du commerce extérieur total (importations et exportations) passe de 2.148 millions en 1936 à 3.093 millions de francs suisses en 1937, soit une augmentation de 945 millions. C'est la plus forte augmentation annuelle constatée depuis qu'il existe des statistiques du commerce extérieur en Suisse (1886). Les importations ont augmenté de 1936 à 1937 de 43 p. 100 en valeur et de 10 p. 100 en poids. Les exportations en 1937 sont supérieures en valeur de 46 p. 100 à celles de 1936 et de 34 p. 100 en poids. Le déficit de la balance commerciale atteint 522 millions, alors qu'il avait décru régulièrement depuis 1932 où il se montait à 962 millions jusqu'en 1936, où il s'éleva à 385 millions.

En France, la valeur du commerce extérieur total passe de 40.906 millions en 1936 à 66.521 millions de francs français en 1937, soit une augmentation de 25.345 millions. Les importations ont augmenté de 1936 à 1937 de 65 p. 100 en valeur et de 46 p. 100 en poids. Le déficit de la balance commerciale atteint cette année 18.380 millions contre 9.922 millions de francs en 1936.

## Dévaluation et salaires en Suisse

M. Berthod, Chancelier du Consulat de Suisse à Strasbourg, a fait, en décembre dernier, devant les membres de notre section de Lyon, une conférence intitulée : « Dévaluation et salaires en Suisse », dont nos lecteurs auront plaisir à trouver ici un bref compte rendu.

Le conférencier rappelle, tout d'abord, que la dévaluation du franc suisse trouva sa cause, non pas dans une situation économique ou financière inquiétante, mais dans le désir du Gouvernement suisse de se ranger au nouvel ordre international créé par la dévaluation des monnaies du bloc or et la conclusion de l'accord tripartite.

Enumérant les conséquences de cette décision, il mentionne l'extraordinaire aisance monétaire qui motiva même certaines mesures de défense — que nous avons, pour notre part, signalées en son temps —, une hausse des prix de gros de 15 p. 100 environ, une reprise de l'activité industrielle, surtout sensible dans les branches travaillant pour l'exportation, une diminution du chômage et la renaissance de l'industrie hôtelière.

Il retrace alors la politique suivie par le Département de l'Economie Publique pour freiner la hausse des prix de détail, pour éviter de trop lourds sacrifices aux consommateurs. L'exemple du pain, denrée pour laquelle le Gouvernement lança, avec trop de succès malheureusement, un produit de substitution dont la fabrication était légèrement déficitaire, retient son attention.

Ayant constaté ces signes favorables, M. Berthod se garde d'en augurer une période de facilité. Notamment, « l'épineuse question des salaires », qui se posait, d'ailleurs, dès avant la dévaluation, n'a toujours pas reçu de solution définitive.

La valeur des gains, coincés entre une baisse des salaires horaires et une légère hausse du coût de la vie, était en diminution, quand survint la dévaluation. Au cours du premier trimestre de 1937, la plupart des grèves avaient pour motif principal des demandes d'augmentation de salaires. Une saine compréhension mutuelle présida à l'examen des demandes. Le confédéré cite d'abord un exemple de litige, porté devant un tribunal d'arbitrage, celui qui s'était élevé dans la Maison Sulzer Frères : satisfaction presque complète fut accordée aux ouvriers. Quant aux litiges réglés à l'amiable, il mentionne les demandes générales de rajustement de salaires présentées par la Société Suisse des Commerçants.

L'atmosphère sociale a été considérablement éclaircie par l'accord de la métallurgie, prévoyant une procédure de conciliation et d'arbitrage destinée à régler, avant tout, les modifications générales de salaires. Les anciens moyens de lutte, présentant un caractère extrême, lock-out et grèves, ont été écartés pour l'avenir. La loyale application de l'accord est garantie par une caution que chacune des parties a versées à la Banque Nationale Suisse.

M. Berthod conclut en souhaitant que cette période d'adaptation soit terminée et que le champ soit ouvert à une féconde collaboration des divers éléments de la nation suisse.

**Parfums Synthétiques**  
et tous  
**Produits Chimiques**  
pour  
Parfumerie, Savonnerie, Cosmétique  
**GIVAUDAN & C<sup>ie</sup>**  
36, Rue Ampère - PARIS - 17<sup>e</sup>